



PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAMERY

6.5 – Bois soumis au Régime Forestier

APPROBATION

Révision :
Projet arrêté le 28/06/2018
Approuvé le : 27/06/2019

Pour la Présidente,
Le Vice-Président
Pierre GEORGIN



PLU de la commune de CHAMERY : forêt relevant du régime forestier (gestion par l'ONF)

